

Communiqué de presse

Assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2022 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Paris, le 27 avril 2022

Les actionnaires de la société Sopra Steria Group sont convoqués à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 1^{er} juin 2022 à 14h30 au Pavillon Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75116 Paris.

Eu égard au contexte actuel lié à la pandémie de Covid-19 et à son caractère potentiellement évolutif, les actionnaires sont priés de consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site de la société : <https://www.soprasteria.com/fr/investisseurs/rerelations-investisseurs-actionnaires/assemblees-generales?year=2022>

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié le 4 avril 2022 au BALO n°40.

Les documents et renseignements prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents et renseignements. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la production d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Ils pourront également être consultés sur le site internet de la société Sopra Steria Group : <https://www.soprasteria.com/fr/investisseurs/rerelations-investisseurs-actionnaires/assemblees-generales?year=2022>

Contacts

Relations Investisseurs

Sopra Steria Group
Olivier Psaume
investors@soprasteria.com
+33.1.40.67.68.16

Relations Presse

Image Sept
Caroline Simon-Felip
caroline.simon@image7.fr
+33.1.53.70.74.65